

**PROGRAMME DE FORMATION RESIDENTIELLE A L'ETRANGER 2017-2016**  
Programme national exceptionnel PNE



## **ÉCHÉANCIER**

### **Doctorants**

**07 Janvier 2016** : Lancement du programme boursier (Enseignants/Chercheurs /Doctorants non salariés ) Appel à candidatures.

**Du 10 et 31 janvier 2016** : Dépôt des candidatures au niveau des établissements universitaires et de recherche.

**Le 01<sup>er</sup> et 02 Février 2016** : Examen des candidatures au niveau des établissements universitaires et de recherche (conseils scientifiques).

**Le 03 et 04 Février 2016 (Date limite)** : Transmission des dossiers de candidatures aux Conférences Régionales Universitaires.

**Du 07 au 11 Février 2016** : Examen des candidatures **et contrôle de conformité réglementaire par les Conférences Régionales des Universités.**

**Du 14 Février au 01 Mars 2016** : Contrôle de conformité réglementaire par le M.E.S.R.S au niveau de chaque région :

- du 14 au 16 Février 2016 région Centre
- du 21 au 23 Février 2016 région Est
- du 28 Février au 01 Mars 2016 région Ouest

**Le 13 Mars 2016** : transmission au M.E.S.R.S **des dossiers définitifs** des candidatures remplissant les conditions réglementaires d'éligibilité et ultime examen des dossiers pour les régions Centre et Est .

**Le 20 Mars 2016** : transmission au M.E.S.R.S **des dossiers définitifs** des candidatures remplissant les conditions réglementaires d'éligibilité et ultime examen des dossiers pour les régions Ouest.

**Fin Mars 2016** : transmission aux Conférences Régionales Universitaires des listes des doctorants admissibles au programme boursier de formation résidentielle à l'étranger.

Les dates des évaluations scientifiques des dossiers de candidatures par les comités d'experts scientifiques seront précisées ultérieurement.

\* Les Dépôts des dossiers de demande de visa par les doctorants retenus, ce feront a partir du mois de Juin 2016.

\* Des notes d'informations relatives aux étapes du programme suivront.